
POLITIQUE

En vigueur le : 23 juin 2003

Domaine : **ADMINISTRATION**

Révisée le : 29 mars 2017

GESTION DES DOCUMENTS ET DES ARCHIVES

ÉNONCÉ

Le Conseil s'engage à assumer sa responsabilité corporative et reconnaît l'importance de maintenir un système de gestion des dossiers et des archives fiable tout en respectant les lois qui s'y rattachent. Le Conseil est régi par la [Loi sur l'éducation](#) et les règlements y afférents. La création et la gestion des dossiers du Conseil sont conformes aux dispositions de la *Loi sur l'éducation*, de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*, de la politique sur la protection de la vie privée du Conseil et des autres lois et règlements pertinents de la province de l'Ontario et du gouvernement du Canada :

[Loi sur l'éducation](#)

[Loi de 2006 sur les Archives publiques et la conservation des documents](#) [Loi sur l'accès à l'information](#)
[Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques](#)

BUT

La présente politique vise à assurer une gestion documentaire efficace, sécuritaire et économique au sein de l'organisation administrative.

À PRESCRIRE

Il revient à la direction de l'éducation de mettre en place des directives administratives nécessaires à la mise en œuvre de cette politique, notamment que :

- a) Le Csc MonAvenir retienne tous les droits de propriété des documents administratifs détenus et tous documents produits par les membres;
- b) L'administration favorise l'utilisation des moyens technologiques appropriés pour optimiser la gestion des documents administratifs et des documents d'archives;
- c) L'administration mette en place les mesures qui s'imposent pour assurer le contrôle, l'intégrité, la sauvegarde et la confidentialité de l'information contenue dans ses documents administratifs et ses documents d'archives;
- d) L'administration établisse les responsabilités des intervenantes et des intervenants internes en matière de gestion et de production des documents administratifs et de préservation des documents d'archives.